



Communiqué

Pôle Gare

Place de la Gare et rues connexes : point de situation après l'enquête publique

Le projet de réaménagement pérenne de la place de la Gare et de ses rues connexes, mis à l'enquête du 20 novembre au 19 décembre 2024, a suscité 17 oppositions et 4 observations. Des séances de conciliation auront lieu prochainement avec les opposantes et opposants.

Le réaménagement de la place de la Gare et des rues connexes a été mis à l'enquête publique du 20 novembre au 19 décembre 2024 et a fait l'objet de 17 oppositions et 4 observations. « Nous remercions les personnes et entités qui ont formulé une opposition ou transmis des observations sur cet important renouvellement urbain au cœur de Lausanne », indique Natacha Litzistorf, conseillère municipale. « Ces 21 retours, nombre raisonnable compte tenu de l'importance du projet, vont être analysés afin de voir s'ils peuvent déboucher sur l'adaptation de certains éléments » poursuit la directrice du Logement, de l'environnement et de l'architecture.

Comme il se doit dans ce type de procédure, des séances de conciliation vont être organisées avec les opposantes et opposants. En cas d'adaptation substantielle du projet, une enquête publique complémentaire interviendra dans le courant de l'année. Le projet définitif sera transmis au Conseil communal pour adoption, puis à la Direction générale de la mobilité et des routes pour approbation. Le permis de construire est attendu pour 2027, afin de pouvoir débiter les travaux en coordination étroite avec l'avancée de la transformation et de l'agrandissement de la gare.

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire prendre contact avec :

- **Natacha Litzistorf, conseillère municipale, Direction logement, environnement et architecture, +41 79 647 99 85**

Lausanne, le 7 janvier 2025